

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'OULED DJELLAL

NIF : 00021600180833751010

Sous-direction fonctions support

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES**

N° 04/DOT/SDFS/2023

La direction opérationnelle des Télécommunications d'Ouled Djellal lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'un

« Contrat d'adhésion à commandes pour la réalisation des travaux de construction des lignes de clients »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registres de commerce comportant le code d'activité << 109 214>> Intitulé << construction des réseaux des centres électriques et téléphoniques >>

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter, muni du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ouled Djellal

Sous-Direction Fonctions Support

71 Rue SLIMANI Mohamed Ouled Djellal

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre le paiement de la somme de **cinq mille (5000,00) DA** le paiement se fera auprès de la banque **BADR agence 387 au compte N° 00300387000288330028**.

Les offres doivent être composées comme suit :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- 1. Un Dossier administratif**
- 2. Une Offre technique**
- 3. Une Offre financière**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule ; enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ouled Djellal

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 04/DOT/SDFS/2023

« Contrat d'adhésion à commandes pour la réalisation des travaux de construction des lignes de clients »

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15) jour** de **08H00 à 14H00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14H00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) Jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.